

DEMANDE DE SERVICE

MANIFESTATION PONCTUELLE

Tout formulaire
partiellement ou mal
rempli ne sera pas pris en
compte.

Pour garantir la prise en
charge de votre demande,
le formulaire doit être
réceptionné par nos
services 3 semaines
minimum avant la
manifestation.

MANIFESTATION

Nom

Date ou du au

Lieu

ORGANISATION

Association Organisme public Autre

Nom

Personne référente

Adresse : N° Voie

Code postal Commune

Téléphone E-mail

FACTURATION (si différente de la personne référente)

Nom..... Prénom.....

Adresse : N° Voie

Code postal Commune

Téléphone E-mail



TARIFS HT (SOUMIS AU TAUX DE TVA EN VIGUEUR EN 2026)

	Qté	Prix unitaire	Nbre de collectes souhaitées/sem (si manifestation > ou = 1 semaine) *	sous total
BAC OM (poubelle grise) 240 Litres Collecte et traitement des ordures ménagères	19.55€ (par levée)	
BAC CS (poubelle jaune) 360 Litres Collecte et traitement des déchets recyclables	13.03 € (par levée)	
BAC CS (poubelle jaune) 660 Litres Collecte et traitement des déchets recyclables	13.03 € (par levée)	
BAC Biodéchets 120 Litres Collecte et traitement des biodéchets	16.94 € (par levée)	
Supports bi-flux Mise à disposition (selon disponibilité)	/	/	/
Rouleau de sacs de tri 30 sacs de 50L	5.00 €	/	
Part fixe par manifestation (livraison et retrait des bacs)	/	50.99 €	/	50.99 €
Total (estimation)				

* exemple : je souhaite 5 bacs OM 240L pour 2 semaines et 2 collectes par semaine : $5 \times 19.55 = 97.75 \times 4 = 391€$

La facturation s'effectuera sur la base de ce document. Cependant celle-ci pourra varier si la prestation réelle est différente de celle indiquée ci-dessus. Le dépôt de sacs d'OM (ordures ménagères) en dehors des bacs ne sera pas accepté et sera considéré comme dépôt sauvage et sujet à verbalisation. En cas de perte, vol, ou dégradation du matériel, la tarification supplémentaire en vigueur sera appliquée.

Conformément à l'arrêté intercommunal en vigueur portant réglementation sur la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, article : Les manifestations.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et avoir pris connaissance du règlement de service en vigueur.

Fait à le

Signature :



INFOS ET RENSEIGNEMENTS :
www.jetrie-paysdesainteodile.fr



VEOLIA, délégataire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
36 rue du Maréchal Koenig, CS 50085, 67213 Obernai Cedex



0 800 97 41 67 (appel gratuit)
infodechets@ccpdo.com

